

Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles

JUIN 2011 - N° 6



**La Forêt de Mormal : le
poumon vert de l'Avesnois**



Siège : avenue de la Légion d'Honneur – 59550 LANDRECIES
Tél : 03 27 77 52 35 – Fax : 03 27 07 00 81
www.2c2m-avesnois.fr



Sommaire

- 2 : Editorial.
- 3 : Le fonctionnement de la 2c2m.
- 4 : Bousies : le cycle de l'eau.
- 5 : Le Favril : un patrimoine statuaire méconnu.
- 8 : Fontaine : l'école change de siècle.
- 9 : Forest : les écoles au 18e et 19e siècles.
- 11 : Landrecies reçoit la Légion d'Honneur (suite).
- 12 : Locquignol : la gare d'Hachette.
- 14 : Maroilles : la libération de Maroilles.
- 17 : Preux : Louise Thuliez, grande résistante.
- 18 : Robersart : un centre d'entraînement équestre.
- 19 : Croix : le passage du Tour de France.
- 21 : Les ordures ménagères.
- 22 : Grand rassemblement agricole.
- 23 : J-Ph Delbart, nouveau directeur des services.
- 24 : Commémoration de la libération de l'Avesnois.
- 25 : Trame verte et bleue, année 2.
- 26 : Un vrai Maroilles « bio ».
- 27 : Les vététistes ont nettoyé le Bois l'Evêque.
- 27 : Chères ruelles : que de beaux souvenirs !
- 31 : Taux d'imposition communautaires.
- 32 : 10 ruelles communales.

2c2m - Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles - avenue de la Légion d'Honneur - Caserne Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES - Tél. 03 27 77 52 35
infos@2c2m-avesnois.fr

Périodique gratuit : parution semestrielle

Directeur de publication : André DUCARNE

Directeur de rédaction : Maurice SANIEZ

Conception/rédaction : les membres de la commission «Communication Information Technologies et Multimédia»

Photos : 2c2m

Impression : JD Diffusion à Landrecies

Exemplaires : 4500

Dépôt légal : 2e trimestre 2011

Numéro ISSN : 1968-7745

Distribution : 10 communes de la 2c2m

Imprimé sur papier couché 2 faces.

Suite au désengagement financier du Conseil Général pour l'accueil du public dans les forêts domaniales du Nord, la 2c2m a proposé de dénouer la situation. Par conséquent, une première convention de partenariat a été signée en octobre 2010 entre la 2c2m et l'ONF.

L'ONF, chargé par le Code Forestier de la gestion durable des forêts domaniales de Mormal/Bois l'Evêque, fait appel aux salariés de la 2c2m pour l'entretien de ces forêts.

Ce partenariat, qui n'est pas exclusif, doit cependant pouvoir s'inscrire dans la durée. La présente convention fixe les modalités techniques, juridiques et financières de cette intervention.

Les travaux confiés à la 2c2m sont globalement les suivants :

- Ramassage et évacuation des détritiques,
- Entretien des équipements d'accueil du public,
- Fauchage, débroussaillage, élagage le long des routes départementales et forestières (uniquement sur la partie domaniale), des carrefours et des parkings,
- Nettoyage et entretien des panneaux d'information,
- Entretien des routes forestières actuellement ouvertes à la circulation,
- Entretien de l'arboretum, de l'Etang David, du Flaquet et de l'abond des auberges.

Certaines fournitures (enrobés, peintures, lasures par exemple) restent à la charge de l'ONF.

Une seconde convention est en passe d'être signée entre le PLIE de l'Avesnois, la 2c2m et l'ONF : l'entretien de la forêt Mormal/Bois l'Evêque sera confié à une équipe chargée de six personnes bénéficiant du RSA et d'un encadrant. Cette équipe sera placée sous la responsabilité d'un correspondant de l'ONF et d'un correspondant de la 2c2m qui veilleront au bon fonctionnement des travaux.

Avec ses 9163 hectares, la forêt de Mormal est le plus grand massif forestier du département du Nord et c'est également le seul qui abrite une population de cerfs.

Par conséquent, la forêt de Mormal représente le « poumon vert de l'Avesnois ». Le massif de Bois l'Evêque, avec ses 730 hectares, y contribue également.

C'est un véritable atout pour la région que tout un chacun se doit de préserver.

C'est pourquoi il est regrettable de constater que des dépôts sauvages de déchets gisent le long des routes forestières.

La 2c2m dispose d'une déchetterie. De surcroît, celle-ci est gratuite. De même, le massif forestier est mis à la disposition du public (pistes cavalières, vététistes, randonneurs, chasseurs, pêcheurs etc...) mais seule la 2c2m veille à son entretien.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus de la 2c2m, au travers de son Président, André Ducarne, pour leur contribution.

Jean-Claude Bonnin, Vice-Président de la 2c2m

Fonctionnement de la 2c2m

Caserne Clarke - avenue de la Légion d'Honneur

BP 12096 - <http://www.2c2m-avesnois.fr>

59550 LANDRECIES - Tél. : 03.27.77.52.35

Fax : 03.27.07.00.81

infos@2c2m-avesnois.fr

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

| Direction Générale des Services | Pôle Environnement Jeunesse | Services Techniques |
|--|--|---|
| Jean-Philippe Delbart directeur jeanphilippe.delbart@2c2m-avesnois.fr | Sébastien Montay coordinateur environnement jeunesse . tri sélectif / déchetterie . CEJ smontay.2c2m@wanadoo.fr | Daniel Semail encadrant |
| Services Administratifs | Caroline Staechelin adjoint administratif . gestion redevance OM . maintenance des bacs . animation tri cdesoblin@laposte.net | Patrick Fior encadrant |
| Nathalie Legouverneur secrétaire . dossiers CA/CAE, haies nathalielegouverneur@wanadoo.fr | | Jean-Michel Briatte agent technique |
| Pôle Aménagement du Territoire | Robin Le Menn chargé d'étude . environnement . enquête de terrain . étude régie OM rlemenn.2c2m@yahoo.fr | André NISON déchetterie |
| Aude Krzemianowski chargée de mission . scénographie akrzemianowski.2c2m@orange.fr | | Nadia Burlion agent d'entretien |

Fonctionnement de la déchetterie

Zone Industrielle - Happegarbes

59550 LANDRECIES – Tél-Fax : 03.27.77.07.77

Horaires d'ouvertures :

voir planning

Attention :

La déchetterie est fermée la 1^{er} semaine d'août, la 1^{er} semaine de novembre et pendant les fêtes de fin d'année.

Mme Caroline Staechelin tient une permanence chaque vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 concernant les réclamations relatives aux changements de situation pour la redevance des ordures ménagères.

BOUSIES

LE CYCLE DE L'EAU

L'eau est indispensable à notre vie. Elle reste cependant une denrée rare alors que la surface terrestre en est recouverte à 70 %.

Il faut savoir qu'elle représente 1.4 milliard de km³ sous forme liquide, solide ou gazeuse. Les océans en contiennent 97.4 %. Salée, elle est inutilisable par l'Homme.

Les 2.60 % restants sont de l'eau douce. 2 % sont dans les glaciers de montagne : les inlandsis du Groenland et de l'Antarctique. La moitié de cette eau douce restante est disponible pour l'usage humain soit seulement 0.3% du volume de la planète soit 4 millions de km³.



Avec ces données, vous pouvez aisément faire différentes estimations sur la répartition par individu. Il faut aussi tenir compte de la consommation industrielle.

Quelques chiffres : Il faut 5 litres d'eau pour faire 1 litre de bière, 50 litres d'eau pour produire un kilo de sucre et encore 10 000 litres d'eau pour fabriquer une automobile.

Ainsi, nous avons compris que la quantité d'eau disponible pour la consommation humaine est limitée et reste constante. C'est pourquoi nous devons surveiller notre comportement face à cette ressource naturelle.

De plus, sa vitesse de renouvellement est plus ou moins rapide. Elle s'évapore sous forme de vapeur d'eau sous l'action du soleil mais aussi du vent. La vapeur d'eau se

condense et forme les nuages dispersés par le vent. Selon la température la vapeur d'eau se transforme en pluie ou en neige. Ensuite, elle s'infiltré ou ruisselle sur le sol. L'infiltration, à travers les fissures naturelles des sols et des roches, permet la reconstitution des nappes superficielles en quelques jours, mois ou années tandis que la percolation alimente les nappes phréatiques profondes en plusieurs décennies voire plusieurs siècles.

Notre consommation doit donc être en corrélation avec la reconstitution plus ou moins rapide des réserves. Malheureusement ce n'est pas toujours le cas... En été, la consommation humaine peut épuiser rapidement le stock. En période de pluie, l'activité humaine ne facilite pas l'action naturelle de l'infiltration. En effet, les surfaces bétonnées, les routes ... favorisent le ruissellement au détriment de la pénétration dans le sol.

En complément, les foyers, les agriculteurs et les industriels polluent l'eau. La pollution perturbe l'équilibre naturel.

Les stations d'épuration, comme leur nom l'indique, épurent et purifient cette denrée. Des grilles conservent les objets flottants, le grand bassin décanteur stabilise les boues, la pollution est digérée dans le bassin d'aération par des bactéries puis en second bassin décanteur les bactéries stagnent alourdis par leur repas. Ainsi de la mini **station d'épuration de Bousies** (rue de Vendegies) sort une eau propre mais non potable. La nature doit ensuite toujours faire son travail.

Que pouvons-nous faire afin de limiter ce constat ? L'eau est rare, nous la consommons et la polluons plus vite que son renouvellement.

Nous avons une responsabilité collective. Il faut véritablement en prendre conscience. Impossible de se voiler la face. Je vous accorde que nous n'inverserons pas ce phénomène seul dans notre canton, notre commune.

Cependant, il est certain et j'insiste car chaque individu a sa responsabilité.

Derrière une société qui favorise

l'individualisme, nous devons réagir. L'individu doit être au service du collectif. Ensemble nos forces sont démultipliées.

Sans le comportement de quelques uns, à la recherche de je ne sais quoi, nous serions dans une situation beaucoup plus saine.

Nos forces : la solidarité, le collectif. Ensemble tout est possible, que ce soit dans ce domaine et dans d'autres...

Nous avons toujours le choix, ne raisonnons plus à court terme. Pensons à notre futur et à celui de nos enfants ; en effet, notre génération peut connaître la pénurie.

Mais alors quoi faire ?

A Bousies :

- La municipalité a créé son **poumon vert au centre du village**. Le parc est un bel outil de régulation de l'eau avec son étang et ses plantations.

- Nous préservons notre ruisseau qui porte ce nom porteur de renouveau « **Hirondelle** ». Il prend sa source dans la forêt de Mormal. En amont, il se nomme « **Ruisseau à grenouilles** », ce n'est qu'après la départementale 934 qu'il prend sa dénomination connue des Bodiciens.



Il poursuit sa route vers Vendegies au Bois sous le nom du « **ruisseau des Harpies** » ou « **Hirondelle Majeure** ». Il se jette ensuite dans l'« **Écaillon** » (ne pas confondre avec l'Escaillon).

Il se dirige également vers les prairies de Fontaine au Bois. On le nomme de ce côté « **Hirondelle Mineure** ».

L'eau y est peu abondante mais reste un élément de la préservation de

l'environnement. Nous surveillons régulièrement sa montée et la laissons dans son lit naturel.

- La dernière révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a permis de classer les haies de Bousies avec des essences locales mais également les ruelles. Les vrais amoureux de la nature approuveront cette démarche. Ils savent que les plantations retiennent l'eau sur le territoire et protègent des bancs neigeux, des inondations et aussi abritent de nombreux êtres vivants nécessaires à l'équilibre naturel.

- En partenariat avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, au travers du dispositif « *Trame Verte et Bleue* » (Grenelle de l'Environnement) et la « *Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles* », nous replantons des haies aux endroits stratégiques tels que la rue de Poix du Nord.

Maintenant vous le savez : « les petits ruisseaux forment les grandes rivières ».

Thierry Jacquinet

LE FAVRIL

L'ÉGLISE : UN PATRIMOINE STATUAIRE MECONNU

Dans le cadre de la restauration de grande envergure que l'église a subie en 2007 et qui suscite l'admiration et le respect de tous aujourd'hui, membres de la communauté paroissiale, mais aussi visiteurs de passage lors des différentes manifestations qui l'animent, une opération avait également porté sur la restauration de l'ensemble des statues qui l'ornent. Parmi elles, certaines sont même classées au titre d'objets mobiliers à l'inventaire des monuments historiques (MH). Il paraissait utile dans un but pédagogique de faire découvrir ou redécouvrir ce patrimoine remarquable, tant aux habitants de la commune que de la 2c2m, qui comprendront désormais le choix qui avait été fait en 2007 de sécuriser l'édifice en le plaçant sous alarme et accès sécurisé pour le garantir des trop nombreux

vols dont ont été l'objet bon nombre de nos églises depuis les années 1970 avec le marché des trafics d'œuvres.

Saint-Nicolas : groupe sculpté, 96 cm de haut, bois polychrome (et camée dans la mitre), classé MH depuis 1978. Placé dans la niche de l'autel de la nef latérale sud (droite du chœur), il témoigne du vocable sous lequel l'église de Le Favril est placée et dédiée. Datée du XVIII^{ème} siècle, cette statue garde une forte influence du style espagnol qui avait prévalu dans nos

régions alors que le traité des Pyrénées de 1659 rattachait la commune à la France un siècle plus tôt. Facilement identifiable à ses attributs : habit épiscopal et saloir où selon la légende se trouvent 3 jeunes enfants voués à être mangés et qu'il sauva. Sa crosse est manquante.

Saint-Roch : statue en bois (et yeux en verre), 81 cm de haut avec socle, classée MH depuis 1978, datée de la seconde moitié du XVIII^{ème} ou du début du XIX^{ème} siècle. De très belle facture, elle témoigne d'un culte fort répandu dans l'ensemble de la chrétienté dès le Moyen-Âge et également dans nos

contrées non moins épargnées par toutes sortes d'épidémies frappant bêtes et gens et contre lesquelles il était invoqué et l'est encore de nos jours pour avoir été lui-même frappé de peste. Ses attributs sont son fidèle chien compagnon, sa tenue de pèlerin et



l'exposition du bubon sur sa cuisse. La présence de l'ange guérisseur est ici moins habituelle. Non exposée.

Saint-Pierre : statue en chêne polychrome, 65 cm de haut, classée MH depuis 1978, datée du XVI^{ème} siècle. Outre la clé comme attribut très distinctif, il est figuré chauve, avec une touffe de cheveux sur le devant dessinant une tonsure que les juifs d'Antioche lui aurait été imposée par dérision et qui aurait été perpétuée dans le



clergé par esprit d'humilité. Originellement placée dans la chapelle du Bon Dieu de Giblot avec d'autres toutes aussi précieuses, cette statue de par sa valeur est aujourd'hui gardée dans l'église (non exposée). Au vu de sa facture plus sobre, elle peut être antérieure à la chapelle actuelle datée de 1694.

Saint-Pierre : statue en bois, datée de la seconde moitié du XVIII^{ème} ou du début du XIX^{ème} siècle, placée dans la niche latérale gauche du maître autel dans le chœur, elle fait classiquement le pendant à Saint-Paul dans la niche opposée à droite (même facture, même époque). Doté de la clé comme attribut (outre le livre des épîtres) suggérant le pouvoir de pardonner ou de condamner au nom du



seigneur, elle symbolise l'accès au Paradis dont il est le gardien de l'accès. En vis-à-vis, l'apôtre Paul (non représenté) possède l'épée à double tranchant rappelant que « la parole du Seigneur est tranchante comme une épée ». À noter que St-Pierre et St-Paul sont

les patrons de l'église de Landrecies auxquels elle est dédiée.

Ecce homo : expression latine signifiant « Voici l'homme » utilisée par [Ponce Pilate](#) lorsqu'il présente [Jésus](#) à la foule, battu et couronné d'épines. Cette mention inscrite sur le socle de la statue désigne en fait le « Bon Dieu de Giblot » tel qu'il était vénéré à la chapelle du même nom, rue d'Ors. D'autres noms désignent la même scène de la Passion du Christ : le



Christ flagellé, le Christ aux liens. De facture assez naïve mais non moins raffinée, cette statue d'environ 45 cm de haut, en bois polychrome, pourrait être l'œuvre d'un artisan/artiste local et dater du XV^{ème} ou XVI^{ème} siècle. Une tradition voudrait qu'elle soit le don du pape Innocent III. Giblot correspond en fait à Gembloux, près de Namur (Belgique), d'où le culte s'est amplement étendu jusqu'en Hainaut.

Sainte-Restitute : statue en bois polychrome, environ 50 cm de haut. Comme d'autres statues, elle était originellement placée à la chapelle du Bon Dieu de Giblot, d'où elle a été rapportée et mise en sécurité à l'église (non exposée). De facture également assez comparable au « Bon Dieu de Giblot », elle pourrait dater de la



même époque et provenir d'une même création locale. Honorée en Corse du Sud comme vierge martyre du IV^{ème} siècle, elle semble être également mentionnée sous le nom de Restitute. Localement connue dans certains villages voisins comme à Fesmy-Le-Sart (02), son culte serait aussi lié à l'invocation contre les épidémies, en référence à sa légende posthume.

Sainte-Catherine : statue en bois polychrome, environ 60 cm de haut. De facture récente (XIX^{ème} siècle), elle est le don de la jeunesse et pourrait constituer le pendant logique pour les jeunes filles du Saint-Nicolas également invoqué pour les jeunes enfants et jeunes hommes. Vierge martyre du IV^{ème} siècle à Alexandrie, la statue reprend très classiquement l'attribut de Sainte-Catherine qu'est la roue brisée, à pointes, en référence à son supplice. Non exposée.



Vierge à l'enfant : statue en bois (tilleul) polychrome, environ 70 cm de haut. De facture également plus récente (mi-XIX^{ème} siècle), elle est de composition très soignée et expressive. Placée dans la niche de l'autel de la nef latérale nord (gauche du chœur), elle symbolise la dévotion très courante et très ancienne du culte marial.



Une statue, de **Sainte-Anne** (non représentée), aujourd'hui conservée à l'église (non exposée), était placée dans le bel oratoire en pierre bleue de la rue d'Ors édifié en 1777 qui lui était dédié. Enfin, une **Sainte-Véronique**, aujourd'hui disparue alors qu'elle était placée également à la chapelle du Bon Dieu de Giblot était connue pour être aussi un don d'un pape.

Que l'œuvre de sauvegarde et de sécurisation menée par René Brunelet avant d'achever son mandat de maire en 2008 trouve, à la lecture de cet article, toute la reconnaissance et la gratitude que nous pouvons lui témoigner collectivement en ayant préservé ces précieux témoins du passé des affres du temps et de la prédation malveillante.

Frédéric Damien

FONTAINE-AU-BOIS

L'ÉCOLE CHANGE DE SIÈCLE



L'école de garçons au 19e siècle

Au moment où la commune s'apprête à lancer le chantier de la construction d'un nouveau complexe mairie-salle de classe, il nous paraît intéressant de refaire l'historique de cet ancien bâtiment public qui trône, solide et massif, sur la départementale 43, dans la traversée du village. L'ensemble, construit en briques, date de 1849, à une date où Fontaine-au-Bois comptait plus de 1100 habitants. Jusque là, c'est la maison de la

famille Gotte, dans la rue du Pont, qui hébergeait l'école de garçons, et celle-ci compta jusqu'à 55 élèves lorsque la population de la commune atteignit 1100 habitants.

A la même époque, il y eut 75 élèves filles dans une autre école qui fut détruite lors de la guerre 1914-1918, puis reconstruite en 1920 à son emplacement actuel, au 11-13 de la rue de Landrecies.

Pour en revenir à l'école des garçons, elle fut dirigée après la seconde guerre mondiale par M. Robert Barbry, qui avait été résistant (mais on ne le sut qu'à sa disparition) et cet excellent instituteur (en blouse grise) occupait avec sa famille la moitié de ce que l'on peut qualifier de grande maison bourgeoise, l'autre moitié étant dévolue à la mairie, au premier étage et à l'école, au rez-de-chaussée. Celle-ci bénéficiait par ailleurs d'une cour de récréation, d'un préau et... d'un potager, où les élèves étaient initiés aux sciences naturelles à la belle saison.

Cette disposition est restée en l'état, avec les passages successifs de plusieurs enseignants, en particulier M. Christian Trouilleux qui, durant plus de 40 ans (de 1967 à 2001, très exactement) allait incarner les rigueurs et les vertus de l'école laïque républicaine, tout aussi préoccupée de dispenser des connaissances que de participer à l'éducation des jeunes.

Un événement dramatique allait cependant perturber cet ordonnancement des choses, c'est bien sûr la tornade du 24 juin 1967, qui provoqua d'énormes dégâts aux deux écoles, à dix semaines de la rentrée scolaire. Mais



L'école mixte au 21e siècle

grâce à l'implication et au volontarisme des élus locaux, des responsables de l'éducation nationale et des artisans sollicités pour effectuer les travaux de réparation (charpentes, toitures, plâtres, menuiserie, portes et fenêtres) les filles aussi bien que les garçons purent retrouver leur école dans les temps.

Les deux établissements furent toutefois fondus sous la direction unique de Christian Trouillez mais « géminés » - mot savant et administratif pour dire « dédoublés » -, cette année-là, avant de devenir « *Ecole publique mixte de Fontaine-au-Bois* », avec création d'une section enfantine à partir de 4 ans.

Des améliorations de structures allaient leur être apportées : chauffage central et sanitaires pour l'école CE1-CE2 ; chauffage au gaz pour les CM1-CM2. Depuis la mixité, les effectifs se sont stabilisés autour de 60-70 élèves après un pic à 90 élèves au début des années quatre-vingt dix.

Actuellement, la répartition pédagogique est la suivante :

- 1^{ère} classe : maternelle avec sections petits, moyens et grands ;
- 2^{ème} classe : CP+ CE1
- 3^{ème} classe : CE2, CM1, CM2.

En septembre 2003, la municipalité a mis en place une cantine scolaire dans le but de venir en aide aux parents et de sauvegarder ce faisant les effectifs ; objectif atteint. Toutefois, aussi bien que pour la Mairie, il était devenu indispensable de repenser les conditions d'accueil, de confort et d'accessibilité, d'où la décision prise par le Conseil Municipal de procéder à la construction d'un nouveau bâtiment, moderne et de plain-pied, sur un terrain communal au centre du village, répondant aux critères de « Haute Qualité Environnementale », ce qui a rendu le projet éligible à une subvention du Fonds Départemental d'Aménagement du Nord.

La construction s'étalera sur deux ans et on peut envisager son inauguration pour la rentrée de 2012.

Jean-Marie Leblanc

FOREST-EN-CAMBRESIS

LES ECOLES

AUX XVIII^e et XIX^e SIECLES

Selon un ancien plan cadastral datant du XVII^e siècle, il existait un bâtiment qui, par son emplacement et ses proportions, paraît avoir été la « maison d'école ».

Cependant l'existence d'une école à Forest n'est authentifiée par les archives paroissiales de la commune qu'en 1778.

A cette époque, l'instituteur ou plutôt le directeur de l'école, était le « cleric » (1) de la paroisse.

Il était rémunéré par un traitement fixe provenant de l'allocation mensuelle versée par les enfants des familles riches et aisées. En outre, il donnait gratuitement l'instruction aux enfants pauvres moyennant une rétribution en nature que lui allouaient, chaque année, les administrateurs des « *Biens des Pauvres* » (2).



Le « cleric » d'Ovillers « tenait aussi école » et recevait également une rétribution pour l'enseignement qu'il donnait aux enfants indigents situés sur le territoire de Forest.

Il faut citer pour être complet sur ce thème que, jusqu'à la révolution, les « Récollets » (3) tenaient également une école au sein de leur ermitage aujourd'hui disparu, fondé au « Bois l'Evêque », laquelle a laissé le souvenir d'un enseignement de qualité.

Jusqu'en 1848, année de l'achèvement de la construction du bâtiment des écoles à son emplacement actuel, l'ancien presbytère abritait l'école qui était probablement mixte.

Ensuite, la mise à disposition des nouvelles installations permit la séparation des garçons et des filles.



L'école des garçons fut alors confiée à des instituteurs laïques, l'école des filles demeurant dirigée jusqu'en 1881 par des sœurs de l'« Enfant Jésus » dont la maison mère était à Lille. Elles furent remplacées par des institutrices laïques et brevetées.

Le rez-de-chaussée était occupé par une classe de garçons, la classe enfantine et une classe de filles. Quatre pièces y étaient aménagées pour le logement des enseignants.

Le 1^{er} étage, abritait la seconde classe de garçons et la 3^e classe de filles. Quatre pièces étaient également réservées au logement des instituteurs et institutrices.

Le 2^e étage comprenait 8 autres pièces, des chambres probablement, et le grenier.

Il s'agissait d'un vaste groupe scolaire pour l'époque, la mairie occupait alors la partie centrale. Toutefois, à la suite du fort accroissement de la population qui atteignit 1 792 habitants en 1870, il devint indispensable de procéder à divers agrandissements, notamment en 1882.

Le nombre d'élèves inscrits était impressionnant, en effet :

- . pour les garçons : une moyenne de 105 élèves répartis en 2 classes,
- . pour les filles : un effectif moyen de 194 élèves était réparti en 3 niveaux dont une classe enfantine mixte.

Il convient cependant de rappeler que durant

le 19^e siècle, l'école n'était pas obligatoire, il en résultait que les classes étaient fréquentées assidûment durant les 4 mois d'hiver par l'ensemble des élèves inscrits, et le reste de l'année surtout par les élèves payants.

L'obligation d'assiduité résultant de la loi Jules Ferry de 1882, accompagnée de la gratuité de l'enseignement primaire également instituée, était restée en cette fin de 19^e siècle lettre morte dans nos campagnes.

Comme au temps jadis, aussitôt les grands travaux des champs commencés, beaucoup d'enfants pauvres abandonnaient l'école jusqu'à la fin de l'automne.

(1) *Clerc* : ce nom du latin « clericus » désignait un membre du clergé considéré comme « lettré », mais pas nécessairement un prêtre.

(2) Les « Biens des pauvres » appelés à partir de 1817 « Bureau de Bienfaisance », sont aujourd'hui administrés par le CCAS. Leur patrimoine comprend essentiellement une soixantaine d'hectares de terres agricoles. Ce dernier trouve son origine première dans les « libéralités » de Baudouin V lors de la fondation du village en 1180 puis par la suite de l'accumulation au fil des siècles de donations et de legs des habitants du village. Aujourd'hui ses ressources proviennent pour l'essentiel des fermages encaissés.

(3) Les « Récollets » sont un ordre religieux lié à Saint François. Installés à l'origine en Italie, ils furent introduits en France en 1585 où ils fondèrent divers couvents. Ils formaient des missionnaires et des aumôniers pour les régiments.

D'après la Monographie Communale Hennedouche de Forest datant de 1900 et l'Histoire de Forest de l'Abbé S. Poulet publiée en 1905.

Georges Broxer

LANDRECIÉS

REMISE DE LA LEGION D'HONNEUR A LA VILLE (1903)

2^{ème} partie : remise de la décoration et défilé général

Dans la première partie, nous relations l'arrivée des participants ; dans celle-ci, nous retraçons les faits marquants de cette fête.

A 13 h 30, à l'hôtel de ville, les autorités, les fonctionnaires, les présidents et les chefs des sociétés sont présentés au ministre.

Ensuite ce dernier procède à la remise de la décoration à la ville. La Marseillaise est interprétée par l'harmonie municipale et la chorale du Cateau. Puis le « Salut à la France » est chanté par les 110 sociétaires de la chorale belge de Wasmes. Le Maire de la ville prononce ensuite les remerciements. Pendant la remise de la décoration, tous les drapeaux des sociétés, avec à leur droite le président et à la gauche le directeur de la société, doivent se trouver sur la Grand Place et être portés haut.

Le défilé général commence à 15 h. Les sociétés de musique, de sapeurs pompiers et toutes les autres sont réunies en dix sept bataillons ; un bataillon est composé de trois à quatre sociétés de musique et d'une dizaine de sapeurs pompiers ; chaque bataillon a son lieu de regroupement.

1^{er} bataillon : chemin des Marais (vis-à-vis de l'octroi du Faubourg du Quesnoy) ;

2^e bataillon : chemin d'accès à la petite vitesse ;

3^e bataillon : chemin des Marais des Etoquies (près de la bascule de M. Cousin) ;

4^e bataillon : faubourg de Quesnoy, à partir du passage à niveau ;

5^e bataillon : faubourg de Quesnoy à la suite du 4^e ;

6^e bataillon : route d'Happegarbes ;

7^e bataillon : route de Fontaine-au-Bois ;

8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e bataillons sur l'Esplanade ;

16^e bataillon : ville basse, rue de l'Hôpital ;

17^e bataillon : derrière la ville-basse, à la

suite du 16^e.

Pendant tout le défilé, la musique du 84^e Régiment d'Infanterie et la musique municipale du Cateau jouent devant la tribune occupée par le ministre de la guerre et les autorités.

Le parcours du défilé est le suivant : Esplanade de la ville Basse, nouvelle rue conduisant à la place d'Armes, place d'Armes, rue du cerf, Grand Place, rue du Puits de la Croix, rue du Gouvernement, place de l'Eglise, Grand Rue, rue des deux clefs et arrivée sur la place.

Aussitôt le défilé terminé, les auditions des différentes fanfares, harmonies et chorales s'exécutent sur les différents kiosques : Grand Place, rue du Moulin, place de l'Eglise et Esplanade.

A 16 h, à l'Esplanade de la ville basse, se déroule la fête de la gymnastique. Les sociétés d'Hautmont, Fourmies, Bousies, Le Cateau, Caudry, Avesnes, Inchy-Beaumont et Sains-du-Nord réalisent un travail simultané aux barres parallèles, barres fixes et cheval d'arçon.

Les meilleurs gymnastes de chaque société effectuent un travail libre individuel aux différents engins.

Sur la place d'Armes à 17 h, les sociétés d'instruction militaire de Fourmies et de Glageon procèdent à des exercices et des tableaux militaires.



Enfin à 18 h, un banquet est offert par le ministre de la guerre et à 20 h celui-ci prend congé en cortège, en empruntant les différentes rues de la ville brillamment illuminées.

Le lendemain, lundi 31 août, une grande représentation militaire illustre les épisodes des principaux sièges de Landrecies.

Ce spectacle est constitué de 100 cavaliers, 600 personnages costumés, hommes et dames, et 5 musiques associées dans les différentes scènes, ballets.



Différents tableaux historiques présentés :

Epoque Gallo-Romaine : la bataille de la Sambre, la fête druidique, l'entrevue de Boduognat et de César, les jeux romains, une course de chars et des combats de gladiateurs.

Moyen-Age : Landry, Nicolas d'Avesnes, Jacques de Landrecy, Jehanne de Lalaing et ses dames d'honneur, Hacquinet de Vaux.

Siège de 1543 : le bivouac sous les murs de Landrecies, une charge de cavalerie, la prise de la couleuvrine, l'assaut du portail et la victoire française.

Louis XIV à Landrecies : Louis XIV, Turenne, les seigneurs et les dames de la cour et les carrosses de l'époque.

La levée du siège de 1712 : la garnison de Landrecies poursuit les troupes ennemies qui se replient sur le Quesnoy, le défilé de l'armée française, la fête de la délivrance de Landrecies, le ballet des bergères, les menuets et des farandoles.

Le siège de 1794 : le défilé des troupes glorieuses de cette époque, les généraux de la république, les hussards et soldats de l'an III.

Apothéose : la décoration de Landrecies par la patrie reconnaissante, le salut à la vaillante cité et une scène allégorique.

A 19 h, sur la place est donné un concert par la musique du 84^e Régiment d'Infanterie de ligne et par la fanfare des sapeurs-pompiers d'Hautmont.

Enfin à 21 h, une grande fête de nuit avec un bal costumé se déroule sur la place, des illuminations féeriques s'allument dans toute la ville.

A 23 h, pour clore ce moment historique, un grand feu d'artifice est tiré.

Mario Papa

LOCQUIGNOL

LA GARE D'HACHETTE

Au début du 19^e siècle (1838), un réseau ferroviaire s'implanta dans la région par l'intermédiaire de la Compagnie des Chemins de Fer du Nord. La ligne Paris-Bruxelles naissait.

En même temps, des industries, surtout métallurgiques, s'installaient et le train était donc bien utile pour le transport du matériel, du personnel qui avait quitté sa campagne et des produits finis. Il fallut donc créer une gare à Hachette vers 1900 pour les travailleurs locaux. La Compagnie bâtit deux maisons en briques : une à étage pour le chef de gare et une sans étage pour le



garde-barrière avec, en plus, un quai pour les piétons, un quai pour le matériel, un parc de stockage pour le charbon des machines et, bien sûr, une gare pour accueillir les voyageurs. Cette gare en bois fut bientôt remplacée par un bâtiment en briques que



Entre les guerres, c'était « calme » et la route n'était pas très fréquentée. On voyait les poules se promener devant la gare. Un peu d'amusement quand même : une ducasse était organisée une fois par an, le 4^e dimanche

l'on peut encore voir aujourd'hui. Une petite place face à la gare servait pour garer les rares véhicules de l'époque.

Pour les industries métallurgiques et les filatures implantées dans la région, des trains d'ouvriers furent créés : deux le matin, à 5h30 et à 6h30, et deux le soir à 17h et 18h30. Ils emmenaient les ouvriers vers les usines de Maubeuge, de Jeumont... et les ouvrières vers les filatures de la région du Cateau. Ces femmes et ces hommes venaient par leurs propres moyens de Hachette, de Sassegnies, de Maroilles, de Taisnières... et rentraient chez eux le soir après la journée de travail.

Le chef de gare vendait les billets et gérait le trafic des trains avec le sémaphore. Il y avait en moyenne 40 ouvriers vers Maubeuge et 15 ouvrières vers le Cateau. Tous ces voyageurs entreposaient leurs vélos et vélomoteurs dans les annexes des deux cafés face à la gare.

Arriva la guerre 1914-18 et les Allemands agrandirent les quais et en créèrent un supplémentaire vers Sassegnies pour charger le bois sorti de la forêt de Mormal.

Face aux maisons du personnel existaient deux cafés : la buvette de la gare qui débuta par un baraquement et un café-épicerie. Les ouvriers et les ouvrières, de retour du travail, pouvaient faire leurs achats avant de rejoindre, par tous les temps, leurs maisons.

d'août. L'après-midi, l'harmonie de Maroilles venait jouer devant la gare et, le soir, il y avait bal. Les gens d'Hachette, de Locquignol, de Sassegnies et de Maroilles venaient guincher toute la nuit. A la clarté du jour, devant le café-épicerie, on jouait aux boules et aux billons.

A l'ouverture de la pêche en rivière, des ouvriers descendaient à Hachette le samedi soir, dormaient où ils pouvaient pour être, le dimanche matin, prêts à taquiner le poisson de la Sambre.

Avec l'évolution de la société, la ligne fut électrifiée vers 1960 et les belles locomotives à vapeur n'envoyèrent plus de buée sur les visages des enfants. Ces derniers s'amusaient à rester dans cette atmosphère qui avait une « certaine odeur ». La ducasse fut transférée à l'écluse n° 2, au café des pêcheurs. Les poules ne picorèrent plus sur la route et, en 1980, la gare fut fermée. La place fut vendue à la commune de Locquignol. Le train des ouvriers passa encore jusqu'à fin juin 2005 : la dernière usagère n'y monta plus pour cause ... de retraite.

Les grandes lignes continuent à passer à vive allure, le café-épicerie n'existe plus ainsi que les maisons des préposés. La page est tournée...

Marc Lavie

MAROILLES
D'OMAHA BEACH « LA
SANGLANTE » A MAROILLES
Histoire de la Libération du 2 septembre
1944

Les derniers jours d'août, les troupes allemandes retraitent par Maroilles, un des principaux couloirs d'évacuation vers la Belgique et l'Allemagne des V^e armée Panzer et VII^e armée. Le 47^e régiment d'infanterie du général major Carl Wahle et la 116^e Panzer Division (II^e SS-Panzer Korps), du V^e corps, sont entre Landrecies et Maroilles. Les Américains sont aux portes de l'Avesnois remontant du secteur de Laon. Des soldats allemands volent des bicyclettes dans les fermes pour fuir à toutes pédales, mais rien de comparable avec les pillages de 40. Des officiers SS ordonnent au maire provisoire Hippolyte Wéry de désigner quelques paysans pour transporter le butin



Cimetière de Colleville-sur-Mer
Tombe d'un soldat mort le 11 juillet 1944 du 33^e régiment de la 3rd Armored Division qui a libéré Maroilles

de larcins jusque Charleroi. Impossible de résister à leur injonction, Hippolyte Wéry est mis au poteau d'exécution. Parmi les six ou huit herbagers tirés au sort qui vont atteler leur charrette et partir en Belgique, il y a Victor Dortu, Louis Renard, Camille Bévière, Paul Troyaux, Pierre Burlion de la rue des Juifs. Au milieu des troupes allemandes en débâcle, la route est périlleuse.

L'aviation alliée bombarde les convois ennemis en retraite. A Charleroi, les cultivateurs maroillais préfèrent attendre l'arrivée des Américains mais Pierre Burlion les décide à repartir aussitôt. Nous sommes le 3 septembre, Maroilles est libre depuis la veille et les troupes américaines sont à Mons.

Maroilles libérée ! 6 juin 1944, le D-Day. A Omaha Beach, pour les G.I New-Yorkais de la 1st Infantry Division US du général Clarence Huebner* (V^e corps d'infanterie US du major général Léonard Gerow) qui débarque en 1^{ère} vague sur la plage les pertes sont lourdes (30% de l'effectif en 2 heures), notamment pour le 16^e régiment d'infanterie du colonel George Taylor**. En fin de matinée, ses soldats se hissent enfin sur les hauteurs de Colleville-sur-Mer. Du sang, des vies perdues, la 1^{ère} division d'infanterie US va en connaître tout au long de son parcours en France : Saint-Lô, Mortain, Falaise. La tête de pont assurée en Normandie, à partir du 23 juin à Omaha Beach, débarque la 3rd US Armored Division type lourd (3^e division blindée US), surnommée Spearhead (fer de lance), du major général Maurice Rose. Comme la 1^{ère} division d'infanterie, elle va combattre à Saint-Lô (3000 morts à Marigny pour les 1^{ère} ID et 3^e DB US), Carrouges, Falaise. La bataille de Normandie a duré plus d'un mois.

Dès le 11 août, Pierre Dac chante sur les ondes de la BBC : « Hitler débin'toi bien vite » ! La poursuite des troupes allemandes s'engage pour les deux unités : Alençon, la Seine est franchie respectivement les 24 et 26 août, Meaux, Soissons, Laon le 30 août. 31 août, ordre n°12 du général d'armée Bradley d'abandonner l'objectif Charleville/Sedan pour couper l'axe principal de retraite des allemands : direction Maubeuge et Mons en Belgique qui doit être atteinte le 2 septembre. Le CC B (Combat Command groupe B) de la 3^e division blindée*** du colonel Truman Boudinot (du 7^e corps du major général Collins) est composée de deux Task Force (colonnes). La Task Force 1 du major Mills venant du Nouvion cantonne au soir du 1^{er} septembre dans les 7 ha de pâtures

des Vallées de Prisches, rue La-Haut, à l'entrée de Maroilles. Mills place des tanks Sherman et des Half-tracks au carrefour des routes de Grand-Fayt et Prisches et sur la place de la Basse-Maroilles. Des escarmouches auront lieu dans la nuit avec les chars ennemis positionnés sur la route de Landrecies (à hauteur de l'actuel Verger Pilote). Une douzaine de génisses et de vaches, des ânes, des taureaux seront tués par des obus notamment dans les pâtures du moulin, des maisons endommagées comme celles d'Odon Maton et Simone Guermann. A la fin de la journée, 9 soldats allemands auront été tués et sommairement enterrés dans les pâtures dont 6 à l'entrée de la rue des Vigniers. Les archives de la commune conservent leurs noms, tous nés entre 1909 et 1924 : Paul Kissenbeck, Karl Braun, Wilhem Minkenberg, Harri Küll, Herbert Stuckeneier, Hans Schliwa, Ferdinand Hollmann, Eugen Lochner, Adolph Küper. Leurs corps seront enterrés ensuite dans le cimetière communal avant leur transfert dans celui de Bourdon (Somme) le 14 décembre



Pignon de la maison à l'entrée de la rue des Vigniers qui porte encore des impacts de balles 6 allemands y ont été tués

1961.

Samedi 2 septembre (Jour J + 88), des infiltrations allemandes retardent de 2 heures le ravitaillement des véhicules blindés (un Sherman de 32 tonnes a une autonomie de 160 Km pour une vitesse maxi de 40 Km/h). La compagnie B du 83^e bataillon de reconnaissance (ARB) du CC B (major Trucker) composée de blindés légers à roue,

d'Half-track et de jeep quitte le bivouac en avant-garde à 8h34. Elle franchit l'Helpe-Mineure vers 10h25 et remonte la Grand'rue de Maroilles. A midi, le 1^{er} bataillon du 33^e régiment blindé du CC B est dans Maroilles empruntant ensuite la route de Noyelles/Leval. Brice Waroquier joue la Marseillaise au saxo depuis la fenêtre de son café, face au monument aux morts. Beaucoup de Maroillais se terrent encore dans leur cave, des curieux regardent passer les tanks, des fleurs sont lancées sur leurs équipages. Deux prisonniers allemands descendent la Grand'rue mains sur la tête. Des tirs se font entendre, surtout dans le secteur de la Basse. A 13h20, Boudinot franchit la Sambre à Pont-sur-Sambre. Au soir du 2 septembre, la 3^e division blindée US a atteint l'objectif fixé par son général en chef : la bataille de Mons est engagée. Le général Rose qui a libéré Maroilles sera tué à Paderborn en Allemagne le 31 mars 1945. Eisenhower dira de lui : « Il était non seulement le plus brave et le meilleur de nos officiers, mais aussi un leader pour ses hommes ».

En ce début d'après-midi du 3 septembre, à Strée, près de Thuin, une douzaine de chasseurs-bombardiers américains (des Thunderbolts P47 et des Lightnings P38) attaquent un convoi allemand. Les Maroillais de retour de Charleroi sont à proximité. Camille Bévière et Pierre Burlion sont touchés lorsqu'ils passent devant l'école, sur la route principale, au centre de la commune. Le premier est légèrement blessé au pied, le second, sur son chariot, est grièvement atteint par des balles de mitrailleuses. Camille Darcheville, instituteur et Gaston Lesoil, cabaretier l'assistent. Pierre Burlion, 46 ans, décède à 14 heures. A ce moment, à Maroilles, on regarde passer la 1st US Infantry Division surnommée « Big Red One = Grand Un rouge »**** qui monte en GMC sur Mons. C'est une des plus prestigieuses divisions d'infanterie de l'armée américaine constituée en 1917 pour combattre en France. Il reste aux troupes américaines du général Patton à libérer encore 5 Maroillais le 11 avril 1945, moins d'un mois avant la

paix : les résistants du groupe OCM (section de Landrecies du vétérinaire Roger Robert), Camille Marchand (élu maire après guerre), Georges Azambre, Benjamin Bachy, Elysée Jean et Camille Adam, arrêtés le 12 février 1944 et déportés au camp de Buchenwald. Tous les Maroillais étaient enfin libres !

**Avec la 1st Infantry Division ont débarqué le reporter Robert Capa et le correspondant de guerre Ernest Hemingway.*

***C'est le colonel Taylor qui a dit évoquant le secteur Easy Red d'Omaha Beach : « Deux sortes d'hommes resteront sur cette plage : les morts et ceux qui vont mourir. Alors foutons le camp d'ici ».*

****Noms de code : de l'unité (3^e DB) = Omaha ; de la CCB = Ontario ; du 83^e ARB = Osgood.*

*****Composition de la 1^{ère} division d'infanterie = 14253 hommes pour 3 régiments d'infanterie (16^e du colonel F.W. Gibbs qui passe par Maroilles, 18^e, 26^e), des bataillons d'artillerie, du génie, troupes spéciales, ... Entre 1941 et 1945, la division a perdu 4280 tués.*

Avril 2011 - Christian Lescut et Hervé Gournay de la Société Historique de Maroilles

Pré-programme des Journées Européennes du Patrimoine du vendredi 16 au dimanche 18 septembre Normandy-Avesnois

Vendredi 16 septembre : réservé aux scolaires des communes participant à la manifestation

Samedi 17 septembre : à Maroilles :

8h : installation et visite des camps US dans les rues et sur les places

14h : inauguration de la manifestation Place Verte et concert de cornemuses par le Somme Battlefield Pipe Band

15h : concert de l'Harmonie de Maroilles au kiosque

19h : récital de la chorale de Maroilles sous chapiteau

20h30 : bal populaire sur réservation avec le N°Euro Jazz Band sous le chapiteau Place Verte

Expositions et films visibles entre 14 et 19h :

- Expositions sur les Commandos britanniques, la météorologie du D-Day, Bill Millin le piper du D-Day, affiches et journaux d'époque, photos de la libération de l'Avesnois, du D-Day, photos aériennes des côtes normandes, expositions photos sur la Résistance et Jean Moulin, les camps de concentration, les Justes devant les Nations, le général Leclerc, exposition philatélique, exposition de mannequins, etc.

- Films : « De mémoire d'Avesnois », « Les hommes du Commando Kieffer », des montages vidéo sur le débarquement.

Lieux d'expositions et de visionnage des films : Le parcours des sens, la salle scolaire polyvalente, la salle d'accueil de la mairie, le Carré des Saveurs, la Grange Dimière et son auditorium, le Frère Portier, l'église paroissiale.

A partir de 14h, baptêmes en jeep et Drill dans les rues :

- Convoi véhicules militaires n°1 :

9h : rassemblement libre au Fort Leveau à Feignies des véhicules se rendant à Maroilles et provenant de la région de Maubeuge

10h30 : arrêt à Leval - Kiosque

11h30 : arrêt à Noyelles-sur-Sambre - Place

12h : arrivée à Maroilles Place Verte

- Convoi véhicules militaires n°2 :

15h : départ de Maroilles Place Verte

15h20 : arrêt Landrecies - Place Dupleix

16h30 : arrêt Fontaine-au-Bois au Kiosque

17h30 : arrêt Bousies - salle des fêtes/Place

Dimanche 18 septembre : à Maroilles

de 9 à 19h : visite des camps et baptêmes en jeep, Drill

de 9 à 16h : bourse militaire Cour de l'abbaye

11h : Te Deum et chants grégoriens église paroissiale

14h : danses Country et folkloriques du groupe de Grand-Fayt

15h30 : récital de la chorale Landarik de Landrecies

16h30 : concert de Jazz sous le chapiteau
18h30 : retour du convoi n°3 et parade dans les rues avec le Somme Battlefield Pipe Band

Expositions et films visibles entre 10 et 18h :

- Expositions sur les Commandos britanniques, la météorologie du D-Day, Bill Millin le piper du D-Day, affiches et journaux d'époque, photos de la libération de l'Avesnois, du D-Day, photos aériennes des côtes normandes, expositions photos sur la Résistance et Jean Moulin, les camps de concentration, les Justes devant les Nations, le général Leclerc, exposition philatélique, exposition de mannequins, etc.

- Films : « De mémoire d'Avesnois », « Les hommes du Commando Kieffer », des montages vidéo sur le débarquement.

Lieux d'expositions et de visionnage des films : Le parcours des sens, la salle scolaire polyvalente, la salle d'accueil de la mairie, le Carré des Saveurs, la Grange Dimière et son auditorium, le Frère Portier, l'église paroissiale.

- Convoi véhicules militaires n°3 :

9h : départ de Maroilles

9h30 : arrêt Taisnières-en-Thiérache - Place

10h30 : arrêt Avesnes-sur-Helpe - Place

11h30 : Avesnelles - Repas républicain

15h00 : arrêt Cartignies - Place

15h45 : arrêt Petit-Fayt- Place

16h45 : arrêt Prisches - Place

17h45 : arrêt La Basse-Maroilles - Place

18h15 : retour à Maroilles Place Verte

Fin des Journées Européennes du Patrimoine à 19 heures

Horaires et itinéraires sont susceptibles d'être modifiés. Programme définitif sur www.gmc-maroilles.fr

PREUX-AU-BOIS

**LOUISE THULIEZ GRANDE
RESISTANTE**

Louise Thuliez, héroïne de la "Guerre des Femmes" en compagnie d'Edith Cavell, de Louise de Bettignies, de Léonie Van Houtte

est, selon Georges Clémenceau, qui la cita à l'Ordre des Armées, " un modèle du plus pur patriotisme".

En effet, cette femme née à Preux-au-Bois le 12 décembre 1881, se trouvait à Saint-Waast -la-Vallée en tant qu'institutrice lors de la déclaration de guerre en 1914.



Et c'est, dès le 23 août 1914, alors que les Anglais, les Ecossais et les Irlandais battent en retraite après la bataille de Charleroi, que Louise Thuliez entre en jeu.

D'abord en assurant le ravitaillement en pain pour les habitants qui restaient au village et pour les alliés de passage et dès le 24 août 1914 pour l'ennemi qui progressait "Nach Paris", puis en organisant, avec le prince de Croy, une filière d'évasion vers la Hollande et l'Angleterre.

Durant le premier semestre 1915, elle fait passer la frontière à plus de 170 militaires ou mobilisables avec l'aide de M. Herman Capiou, ingénieur des mines, habitant Wasnes (au centre du Borinage).

C'est en avril 1915 qu'elle rencontre l'architecte Philippe Baucq, l'un des

propagandistes du "Mot du Soldat" (organisme de liaison entre les soldats au front et les familles isolées en pays occupé), qui lui permet de donner des nouvelles de leurs fils à des familles de Maroilles, Englefontaine et d'autres villages où elle se rendait.

Le nombre d'hommes devant passer la frontière devenant de plus en plus important, Louise Thuliez les conduit elle-même jusqu'à Bruxelles chez Edith Cavell. Cela se révèle vite être très compliqué et dangereux car ces hommes sont parfois imprudents, c'est donc sous les noms de guerre de "Jeanne Martin", "Marie Mouton" ou encore "Mme Lejeune" qu'elle voyage. C'est d'ailleurs sous ce nom qu'elle est arrêtée le 31 juillet à Bruxelles dans l'appartement de Philippe Baucq et internée à la prison de Saint-Gilles.

Condamnée à mort le 9 octobre ainsi que Philippe Baucq, Edith Cavell, Louis Séverin et Louise de Bettignies, elle est graciée le 27 octobre grâce à l'intervention du Saint Père et du roi d'Espagne Alphonse XIII. Elle est transférée à Cambrai le 14 novembre où elle comparait devant le Conseil de Guerre de la ville qui commue sa peine en travaux forcés à perpétuité. Elle regagne la prison de Saint-Gilles le 6 janvier 1916 et est déportée en Allemagne le 21 janvier.

Internée à Siegburg près de Bonn, elle proteste contre la fabrication des grenades par les prisonniers.

Elle est libérée le 8 novembre 1918, arrive à Louvain deux jours plus tard et regagne Saint-Waast-la-Vallée.

Nommée Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 mars 1919, elle reçoit la Croix de Guerre 1914-1918 et citée à l'Ordre de la Nation.

En 1924, elle prend la direction d'une institution de jeunes filles à Saint Maurice et publie ses souvenirs en 1933 sous le titre "Condamnée à mort".

En septembre 1939, elle crée les « Foyers du Soldat » et dès 1940, rejoint une nouvelle fois la résistance en faisant passer en Afrique du Nord et en Angleterre plusieurs milliers de soldats français et alliés. Elle ravitaille

aussi en médicaments le maquis Glières et aide les maquis du Puy de Dôme et de la Savoie.

Commandeur de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix du Combattant, de l'Ordre de l'Empire Britannique et de la médaille d'or de l'American Legion, elle préside le Kelly Memorial.

Louise Thuliez, femme hors du commun, héroïne de la résistance des deux guerres mondiales meurt le 10 octobre 1966 à Paris et est enterrée à Saint-Waast-la-Vallée où furent célébrées ses funérailles le 15 octobre 1966.

Catherine Marsy

ROBERSART

UN CENTRE D'ENTRAINEMENT POUR CHEVAUX

Pendant l'été 2009, un géomètre investissait la grande pâture de l'exploitation familiale de Francis Lefèvre, à Robersart. Puis ce fut le ballet incessant d'engins : une grue, une pelleuse, des camions chargés de cailloux



puis de cendres. Une magnifique piste d'entraînement pour chevaux était née.

Francis quitte la profession d'éleveur de moutons, David reprend le flambeau. Il est le benjamin de la fratrie des enfants d'Anita et Francis. Il réalise son rêve : ouvrir un superbe centre d'entraînement pour chevaux de courses ainsi qu'une pension.

Le parcours de David : après un brevet agricole « activité hippique », il enchaîne les expériences dans différents endroits : 10 ans chez Jean Lesnes à Capelle-sur-Ecaillon, 18 mois à La Morlaye à Chantilly chez Kruithof, puis 18 mois chez Décaudin à Beaudignies et enfin 18 mois chez Jean-Pierre Bizoux à Gognies-Chaussée.

Depuis ses débuts, il a remporté 100 courses, 91 en France et 9 en Belgique. Il connaît beaucoup d'hippodromes (Vincennes, Cagnes, Lyon, Nancy, La Capelle, ...). Il participe à des courses de 1600 à 2300 m en driver (jockey qui conduit un sulky) ou en monte (drivé ou monté comme dit David).

Souhaitons à ce jeune jockey de 33 ans, entrepreneur courageux, de continuer à prospérer et à réussir dans la profession qu'il a choisie et à faire vivre une terre qui l'a vu grandir.



Des habitants de plusieurs maisons de la rue de Landrecies aperçoivent derrière chez eux, la piste, des chevaux et David qui nourrit, soigne, entretient la piste et bien sûr ... entraîne ses futurs champions. Bravo !

Reynald Gaïda

CROIX-CALUYAU

TAPIS JAUNE POUR LE TOUR DE FRANCE



Il est des moments intenses qui rassemblent des forces, des idées autour d'un même projet qui réunira quatre villages :

Fontaine-au-Bois, Croix-Caluyau, Bousies et Landrecies.

Une belle aventure pour toutes les associations et les bénévoles débutait sous l'instigation de M. Jean-Marie Leblanc, ancien patron du Tour de France.

A Croix-Caluyau, la commune et en particulier les membres du comité des fêtes ont répondu positivement afin de s'investir dans ce beau projet qui consistait à décorer les rues de Solesmes et de Bousies pour accueillir le Tour de France lors de l'étape Waregem / Compiègne.



Mais que faire pour rendre ces routes ensoleillées et répondre aux critères définis par le comité du Tour de France des

villages les mieux décorés en incluant la notion environnementale ?

L'idée poindra rapidement : créer des vélos à partir de matériaux de récupération. Pour cela, les bénévoles ont récolté auprès des habitants des boîtes de conserves, des bouteilles en plastique, des bouchons, des vieux vélos ... M. Daniel Lemaire s'est proposé pour découper toutes les baguettes en bois. Puis les membres du comité des fêtes et les volontaires avaient principalement rendez-vous les samedis matin à l'ancienne école qui était devenue un atelier pour monter ces machines surréalistes



et préparer les personnages qui seront hissés sur des rouleaux de paille représentant le podium des vainqueurs ainsi

que ceux endossant les maillots jaunes. Un Haïtien, en vacances dans la commune, a participé à ces préparatifs. Pour rendre ces samedis plus conviviaux et saluer les énergies, la municipalité offrait de quoi se sustenter.



Pour parfaire cet événement, M. Jean-Marie Leblanc s'est rendu le lundi 18 juin 2007 à la salle des

fêtes de Croix-Caluyau afin d'expliquer l'intérêt de cette manifestation et de remercier les participants. Il annonça que le Conseil Général offrirait les maillots jaunes, la Communauté de Communes les ballons jaunes et les banderoles et le personnel de l'atelier municipal de Fontaine-au-Bois peindrait en jaune les vélos ainsi que les boîtes de conserves. Pour clore cette réunion conviviale un barbecue attendait les participants. Tout le monde s'est investi la veille et le jour du passage du tour de France afin de rendre ces 2 rues lumineuses.



Le montage des décorations

C'est l'occasion de se rassembler pour accueillir le Tour de France et de faire la

fête. Un barbecue a été organisé pour réunir les participants. Des reporters intrigués par cette ambiance ont été invités.



La fête ne pouvait pas s'arrêter brutalement.



C'est pourquoi, M. Jean-Pierre Abraham et Jean-Marie Leblanc ont concocté un repas pour remercier les bénévoles. Les associations ont reçu un cadeau.



Quel élan pour cet événement communautaire ! Ne devrait-il pas y en avoir d'autres ? Nous pouvons remercier l'implication de tous ces bénévoles pour cette belle expérience.

Elisabeth Pruvot

Le ramassage des ordures ménagères

Deux bacs sont mis à la disposition des habitants de la 2C2M : le couvercle **vert** pour les ordures ménagères, le couvercle **jaune** et **bleu** pour les déchets recyclables qui seront valorisés sous forme de nouveaux produits. Ces matériaux, une fois recyclés, connaîtront une nouvelle vie (emballages en verre, en carton, canettes en aluminium, papier...).

Pour de plus amples informations, un guide du tri est à votre disposition à la 2C2M, contactez ses services.

Les permanences concernant les réclamations relatives aux changements de situation pour la redevance des ordures ménagères se feront uniquement les **vendredis de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00**.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Mme Caroline Staechelin à la 2C2M au 03 27 77 52 35.

Calendrier et fréquence de la collecte

| | |
|-----------------|---|
| Mercredi | LANDRECIES (secteur rose) : route de Maroilles RD 959 et route du Préseau LANDRECIES (secteur orange) : Sud - Sud-Est MAROILLES LOCQUIGNOL LE FAVRIL |
| Jeudi | LANDRECIES (secteur bleu) : Nord - Nord-Ouest ROBERSART PREUX AU BOIS FONTAINE AU BOIS BOUSIES : rues de Robersart et de Landrecies |
| Vendredi | LANDRECIES (secteur vert) : centre + Faubourg de France BOUSIES : toutes les rues sauf rues de Robersart et Landrecies CROIX CALUYAU FOREST EN CAMBRESIS |

Horaires de la déchetterie

Attention :

La déchetterie est fermée la 1^{ère} semaine d'août, la 1^{ère} semaine de novembre et pendant les fêtes de fin d'année.

Renseignements :

à la déchetterie : 03 27 77 07 77 ou à la 2c2m : 03 27 77 52 35

| | <i>matin</i> | <i>après-midi</i> |
|-----------------|--------------|-------------------|
| Lundi | Fermée | 14h à 18h |
| Mardi | Fermée | 14h à 17h |
| Mercredi | 9h à 12h | 14h à 17h |
| Jeudi | Fermée | |
| Vendredi | Fermée | 13h à 19h |
| Samedi | 9h à 19h | |
| Dimanche | Fermée | |

Modalités

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les personnes habitant l'une des communes de la 2c2m.

Des barrières électriques ont pour but de réguler, filtrer la fréquentation, donner la possibilité au gardien de mieux contrôler l'identité, la provenance des usagers et limiter les encombrements sur les quais.

Mise en place d'un broyeur de végétaux avec benne de récupération des copeaux.

Les tontes des pelouses ne sont plus acceptées pendant la période hivernale, c'est à dire du 1^{er} novembre au 31 mars. Par contre, les feuilles, fleurs fanées et branchages sont acceptés toute l'année.

De même, les pneus, les bouteilles de gaz et l'amiante ne sont plus autorisés.

« TERRE D'ENVIES »

*Grande Fête des moissons en plein air
prendra ses quartiers à FOREST-EN-CAMBRESIS
le 28 août prochain*

Parce que leur passion pour le métier s'impose comme une évidence, ils se sont lancé le défi de la faire partager pour la fin des moissons auprès d'un public venu de tous horizons : des « moiss batt » version formule 1 des champs et des tracteurs tondeuses qui se la jouent « garden cross »... Inutile de penser que ces jeunes sont tombés sur la tête, ils sont simplement à pied d'œuvre pour accueillir l'un des plus grands salons agricoles de plein air pour la première fois sur le territoire de la 2c2m !

Trois questions à Loïc Ledieu, membre du comité d'organisation de TERRE D'ENVIES



Qu'est-ce qui a pu déterminer l'intitulé de cet évènement ?

« Terre d'envies » est un défi que notre canton s'est promis de relever : celui de donner envie de découvrir le monde agricole. C'est aussi une belle aventure humaine où les ambitions de chacun sont autant de pierres à l'édifice. Ce titre résume à lui seul l'image de l'agriculture d'aujourd'hui : moderne, dynamique et créative ».

Quel thème le comité d'organisation a-t-il décidé de développer ?

« Nous avons décidé de mettre l'accent sur nos richesses locales : un marché gourmand fera la part belle aux produits de notre région, tandis que tous les acteurs du monde rural viendront partager leur savoir-faire ».

Quel est l'objectif d'une telle manifestation ?

« Notre but est que chacun y trouve son compte ! Nous avons des messages forts à faire passer aux visiteurs au travers d'une multitude d'animations insolites. Traditions, innovations : une journée pour toutes les familles ! »

Programme :

Spectacles de vachettes landaises.

Village équestre (horse-ball, voltige, équitation western, balades à poney...) en partenariat avec la MFR de Le Cateau.

Démonstrations de chiens de troupeau.

Circuits de quads.

Jeux pour enfants.

Mini-ferme.

Finale départementale du labour.

Baptême de l'air en hélicoptère.

Exposition de matériel ancien et actuel.

10h00 : Messe sous chapiteau.

Quelques chiffres :

30 : c'est le nombre de jeunes qui préparent l'évènement.

40 ha : est la surface du site qui accueillera « Terre d'Envies ».

5000 : est le nombre moyen de visiteurs qu'accueille l'évènement chaque année dans le département.

Infos pratiques :

« Terre d'Envies », fête des moissons, c'est à Forest-en-Cambrésis dimanche 28 août 2011 entre 10h et 19h.

Entrée 4 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Restauration sur place.

Parking gratuit.

JEAN-PHILIPPE DELBART, NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES



Au siège de la 2c2m, Caserne Clarke, jeudi 23 décembre 2010, s'est déroulée la cérémonie de départ de Véronique Pamart, directrice générale des services de la Communauté depuis juillet 2007. Nombreux, parmi le personnel et les élus des dix communes qui avaient tenu à être présents, avaient apprécié ses compétences et sa disponibilité. Ils le lui ont dit par la voix d'André Ducarne, président de la 2c2m, dans un discours plein d'éloges et d'émotion. Véronique aura eu à gérer des dossiers sensibles tout au long de son passage à Landrecies, notamment le déménagement du siège et la Maison du Maroilles. Venue de la mairie de Dourlers,

Véronique s'était intégrée facilement au territoire où son professionnalisme avait séduit tout le monde. Après quatre années de « bons et loyaux services », elle part pour Trélon en tant que secrétaire générale. Elle a remercié chacun de sa présence, en soulignant l'esprit de solidarité et d'autonomie qui régnait au sein de la communauté et qui ont aidé à mener des projets innovants et ambitieux.



Jean-Philippe Delbart la remplace depuis janvier. Natif du Douaisis, ce cadre de 50 ans, père de trois enfants, résidant en Avesnois depuis 1987, souhaitait s'investir dans les projets de l'intercommunalité, notamment sur le Pôle santé et la Maison du Maroilles.



www.gmc-marailles.fr



NORMANDY - AVESNOIS



Commémoration de la Libération de l'Avesnois - Septembre 1944

Reconstitution de campements US
Plus de 150 véhicules militaires
Expositions - Conférences
Film «De mémoire d'Avesnois»



Bourse militaire

Concerts de Cornemuses
Concert de Jazz - Bal
Convois - Drill



MAROILLES

Journées du Patrimoine 17 et 18 septembre 2011



GREAT MAROILLES COMMEMORATION

En partenariat avec les communes d'Avesnelles, Avesnes-sur-Helpe, Bousies, Cartignies, Fontaine-au-Bois, Landrecies, Noyelles-sur-Sambre, Petit-Fayt, Prisches, Taisnières-en-Thiérache

TRAME VERTE ET BLEUE, ANNEE II

Lancée en 2010 sur notre territoire, l'opération « *Trame verte et bleue* » consiste à mettre en place un plan de gestion durable de notre arrondissement, y maintenir la biodiversité et maîtriser la qualité de ses paysages naturels. C'est une initiative de la Région Nord-Pas de Calais qui, pour ce faire, finance à 75% trois types d'aménagements :

Plantation d'arbres fruitiers « hautes tiges » ou arbres « têtards » d'espèces locales ;

Plantation de haies d'essences locales ;

Restauration de mares prairiales.

Notre communauté de communes, quant à elle, prend en charge 5% du coût de chaque opération, si bien qu'il ne reste que 20% à la charge des porteurs de projets, lesquels doivent cependant répondre à un certain nombre d'exigences.

Les projets suivants ont été réalisés en 2010 :



Les plantations à Fontaine-au-Bois

Siège de la 2C2M à Landrecies : 10 arbres fruitiers, 648 mètres de haies et 1 mare ;

Croix-Caluyau : 10 arbres fruitiers ;

Bousies : 1020 mètres de haies et 14 arbres fruitiers ;

Fontaine-au-Bois : 52 arbres fruitiers, 5 arbres têtards et 312 mètres de haies ;

Maroilles : 10 arbres fruitiers et 380 mètres de haies ;

Carré des Saveurs à Maroilles : 10 arbres fruitiers et 282 mètres de haies.

Pour l'année 2011, le dispositif demeure en place dans les limites

d'une enveloppe globale de 44 400 euros TTC, que la Région met à disposition de la 2C2M par l'intermédiaire du Pays Sambre-Avesnois, maître d'ouvrage, et du Parc Naturel de l'Avesnois, qui en reste l'opérateur en qualité d'assistant maître d'ouvrage. La nouveauté sera que les bénéficiaires pourront être des privés, hors entreprises agricoles (bénéficiant d'autres dispositifs) qui devront répondre aux mêmes critères que les collectivités, soit :

Au moins 10 fruitiers par parcelle ou 5 têtards par alignement ;

Au moins 25 mètres d'un seul tenant pour les haies.

Les modalités de financement seront les mêmes pour les particuliers que pour les communes à savoir : 75% par la Région, 5% par la 2C2M, 20% par le bénéficiaire.

Les élus de la 2C2M ont par ailleurs décidé de réserver 50% des dossiers 2011 aux particuliers.

Pour tout renseignement et pour établir les dossiers de candidatures, s'adresser à :

Sébastien Montay

Coordinateur Jeunesse-Environnement

Siège de la 2C2M, Caserne Clarke

4 Avenue de la Légion d'Honneur - B.P. 12096

59550 LANDRECIES

Tel : 03 27 77 52 35

E-mail : smontay.2c2m@wanadoo.fr



NOTRE PETIT MAROILLES BIO DEVIENT GRAND !

Il ne fait pas de bruit mais, petit à petit, il s'installe dans les étals, le «*maroilles bio*» que produit la société d'économie mixte «*Terres du Pays de Maroilles*» (2C2M, CCR2H, investisseurs privés), l'un de ses trois pôles avec le Parcours des Sens et le Carré des Saveurs. Sur le site de production que dirige Sophie Devlieger, ce sont actuellement 4200 litres de lait bio qui sont traités à chaque phase de production, c'est-à-dire deux ou trois fois par semaine. Les gros calibres de 750 grammes sont majoritairement destinés aux établissements Defroidmont (600 unités par semaine) pour la

transformation, tandis que les «*petits carrés*» prennent la direction des distributeurs : réseau spécialisé «*bio*» tel que Biocoop, ou magasins grandes surfaces tels que Auchan (Louvroil, Valenciennes, Tourcoing et même à l'échelon national) voire Carrefour ou Leclercq pour des ventes plus ponctuelles.

Par ailleurs, des contacts assez avancés laissent prévoir un développement des ventes à l'exportation en Allemagne, pays plus sensible que le nôtre à l'alimentation biologique.

Les contrôles de qualité réguliers auxquels sont soumis les produits devant une commission d'experts, ont donné récemment des résultats excellents et la «*Fromagerie de l'Abbaye*» approche de son rythme de croisière, visant une production de 100 tonnes cette année.

Les gastronomes de notre territoire peuvent se le procurer directement à Maroilles, soit au Parcours des Sens (face au terrain de football) soit au Carré des Saveurs (face au Siège du Parc Naturel Régional à la Grange Dimière).

Par ailleurs, les établissements Defroidmont à Maroilles distribuent depuis peu notre «*maroilles bio de l'Abbaye*» et proposent une opération promotionnelle jusqu'à la fin des vacances, aux habitants du territoire (ceux de la 2C2M mais aussi ceux de la CCR2H). Profitez-en et faites-vous les ambassadeurs de notre produit local !

Brève :

Bousies :

*Le dimanche 2 octobre 2011 à partir de 9h30, l'association «*La course à la Bodicienne*» organise la dixième édition de sa course à pieds.*

Les tarifs sont maintenus sur les 10 et 4 kms. La course des 900 mètres (pour les enfants) sera gratuite cette année.

Autre nouveauté : les 3 premiers des 10 km percevront une prime. Chaque participant repartira avec un présent, des souvenirs plein la tête et peut-être un lot supplémentaire gagné par tirage au sort parmi les arrivants : écran plat, VTT, ...

Venez courir à Bousies.

Renseignements en mairie au 03 27 77 56 56 ou à Thierry Jacquinet au 03 27 77 05 89.

LES VÉTÉTISTES ONT NETTOYÉ LE BOIS L'ÈVEQUE



A l'initiative de Thierry Van Dorpe, agent territorial de l'Office National des Forêts et par ailleurs vice-président du club VTT Nature de Fontaine-au-Bois, une opération « nettoyage du Bois L'Èveque » a été organisée dimanche 27 mars avec une trentaine de volontaires, tous membres des clubs VTT de notre territoire (et voisins) : Fontaine-au-Bois, Bousies, Montay et Bazuel.

Ces sportifs de la nature sont en effet les principaux utilisateurs des sentiers et laies de notre patrimoine forestier, ils en ont le souci et le respect, voulant aussi marquer par leur initiative que la propreté de notre environnement doit être l'affaire de tous. Durant cette matinée, plusieurs dizaines de sacs

poubelles de déchets ont été collectés (notre photo).

Cette initiative devait être soulignée au moment où s'applique la nouvelle convention par laquelle l'ONF et la 2C2M s'associent pour préserver en bon état d'accueil et de circulation la forêt de Mormal et le Bois L'Èveque.

CHERES RUELLES, QUE DE BEAUX SOUVENIRS !

Ne pas y voir un banal raccourci, un piedsenté pittoresque, pâle reflet de la Grand'rue. La ruelle est capable de passion. Repaire idéal d'amours naissantes à l'abri des haies complices des promesses, elle cache aussi celles interdites au temps d'une morale inflexible, parce que sans fenêtre y guettant. Muchée aux inquisitions du clocher pour une fois doutant, si elle pouvait se raconter ! L'éternité des baisers échangés surtout !

Elle rythme malicieusement l'espace d'une place à une rue plus fréquentée, reliant vides et pleins. Ruisseau sous la pluie traversière, inquiétante par grand vent ou brouillard livide, rieuse lorsque le soleil y pavoise, on s'y perd parfois avec arrière-pensées. On y oscille entre péché et grâce.

On aimait y croiser des enfants plutôt que des passants pensifs. Mais elle rage la ruelle de son abandon, elle qui ne voit plus passer qu'une procession d'adjectifs, hantée des servitudes du temps jadis : charmante elle est, mais veut plus que ça, utile, elle voudrait demeurer. Elle est la vie parce que passage.

Fièrre de son passé pas si lointain, elle gagne du temps et diminue les peines de ceux qui l'empruntent. Vigoureux pèlerin de la terre, sans égard ni regard aux gouttelettes ardentes de la rosée déposée à la fleur d'aubépine, le paysan s'y presse vers son labeur du jour. Il fut un temps où les ruelles plus communes que les rues à trottoir, héritaient des déplacements humains, nomades ou déjà sédentaires, dans son activité conquérante. La marche du monde a arpenté la modeste ruelle au pas amolli qu'elle oblige par son étroitesse.

Aujourd'hui, la ruelle se défend de son abandon en inspirant nos cœurs à la vue de l'écureuil furtif, aux senteurs du chèvrefeuille, au goût acide de l'airielle, à la trille du coucou.

Venelle, voyette, sentier, sente, chasse, allée, piste, cavée, de toutes ces appellations, c'est le terme de chemin que la ruelle préfère. Car elle peut-être mieux que celui de fer ou des écoliers, celui de la vie quand on l'a trouvée.

MAROILLES

La ruelle Abocq mène le passant entre deux haies d'aubépine de la Grand'rue, face à l'église, à la rue du Lieutenant, près de la mairie. Nombreuses dans le centre du village, les ruelles gardent leur utilité. Lien indispensable entre la place Verte et la place de l'école, la ruelle des Garçons doit son nom à la présence de l'école des garçons sur son chemin, au temps où la mixité effrayait. Celle des filles était juxtaposée au bâtiment de la mairie. La ruelle des Cailloux mène tout droit dans les prairies et doit son nom au maire Léopold Carion qui la fit empieurer vers 1900 (le surnom de ce maire était « maire

à cailloux ». La ruelle Abocq forme un angle droit avec la ruelle Tison. Abocq est le nom ancien, en langue picarde, donné à l'écureuil. L'animal devait fréquenter assidument les lieux aux temps où l'on baptisa ainsi la petite rue. Rien d'étonnant, vous pouvez en rencontrer encore aujourd'hui. Parfois le nom de la ruelle, évoquant un propriétaire remarqué, évolue : l'actuelle ruelle Maillet s'est appelée ruelle Gau. Mais nul ne se souvient de ces messieurs.

Ruelles des Gurins, Abocq, Tison, des Garçons, des cailloux, où menez-vous ?
Heureusement nulle part ! Nous attendons notre peintre !

Hervé Gournay

LE FAVRIL

Ruelle du Bon Dieu de Giblot

Emblématique du caractère bocager du village, cette sente est aujourd'hui un des derniers, voire le dernier, des cheminements à vocation exclusivement pédestre de la commune dès lors qu'on exclut les voies ouvertes à la circulation automobile et les chemins ruraux d'exploitation. Mais qui se souvient encore qu'elle était autrefois une voie de circulation vers le hameau de la « rue du Bois », avec passage à gué de la Rivière, bien avant qu'un



pont ne permette de franchir la rivière à pied sec par la « rue du Puits » donnant face à l'actuelle place de la mairie ? Une habitation existait au début du XIX^{ème} siècle en bordure de rivière (rive droite), près du pont, sur ce sentier très bucolique qui porte donc le nom de la chapelle du Bon Dieu de Giblot, connu aussi sous l'appellation « Gibloux » dans l'ancien cadastre napoléonien qui, elle, se trouve en haut du chemin, à l'intersection avec la rue d'Ors, ex-route du Sambreton. Cette chapelle très pittoresque, en briques, pierres bleues avec toit d'ardoises et clocheton, plus

ancien élément du patrimoine bâti communal (érigée en 1694), très bien restaurée, a été édifée sous l'impulsion du curé Jacques Meurant, du maire et des échevins de Le Favril, probablement en remplacement d'une chapelle plus ancienne en dévotion au culte qui se répandait depuis la fin du Moyen-Âge depuis Gembloux (province de Namur, Belgique) en Hainaut. Le Bon Dieu de Giblot correspond à une scène de la Passion du Christ, le Christ flagellé, le Christ aux liens, lorsque Ponce Pilate présente au peuple le Christ couronné d'épines à l'occasion de son procès. Les différentes statues qui ornaient cette chapelle sont aujourd'hui conservées dans l'église (voir l'article consacré).

Frédéric Damien

BOUSIES

La ruelle « Perds-tes-peines »

Le circuit n°23 de « grande randonnée » emprunte cette ruelle. Curieusement, nous avons deux explications sur le nom insolite de ce sentier. Cette « peine perdue » serait le fruit des contrebandiers (le tabac transporté de Belgique) surpris par quelques douaniers et abandonné à la hâte dans leur chemin favori. Autre explication, la terre ingrate de ce lieu-dit repris au cadastre, « Perds-tes-peines », terre argileuse au rendement médiocre et qui ne rapporterait que peu au laboureur acharné. Preuve en serait que seul le houblon longtemps se serait satisfait de cette terre.

« Perds-tes-peines » chemine à travers les pâtures de la rue de Poix à celle du Moulin à vent. Elles sont nombreuses à Bousies à offrir des raccourcis et portent souvent des noms pittoresques. La ruelle du cimetière est surnommée plus gaiement avec l'onomatopée « Cot-codac », héritée de sa proximité avec les fermes où les poules devaient chanter sans retenue

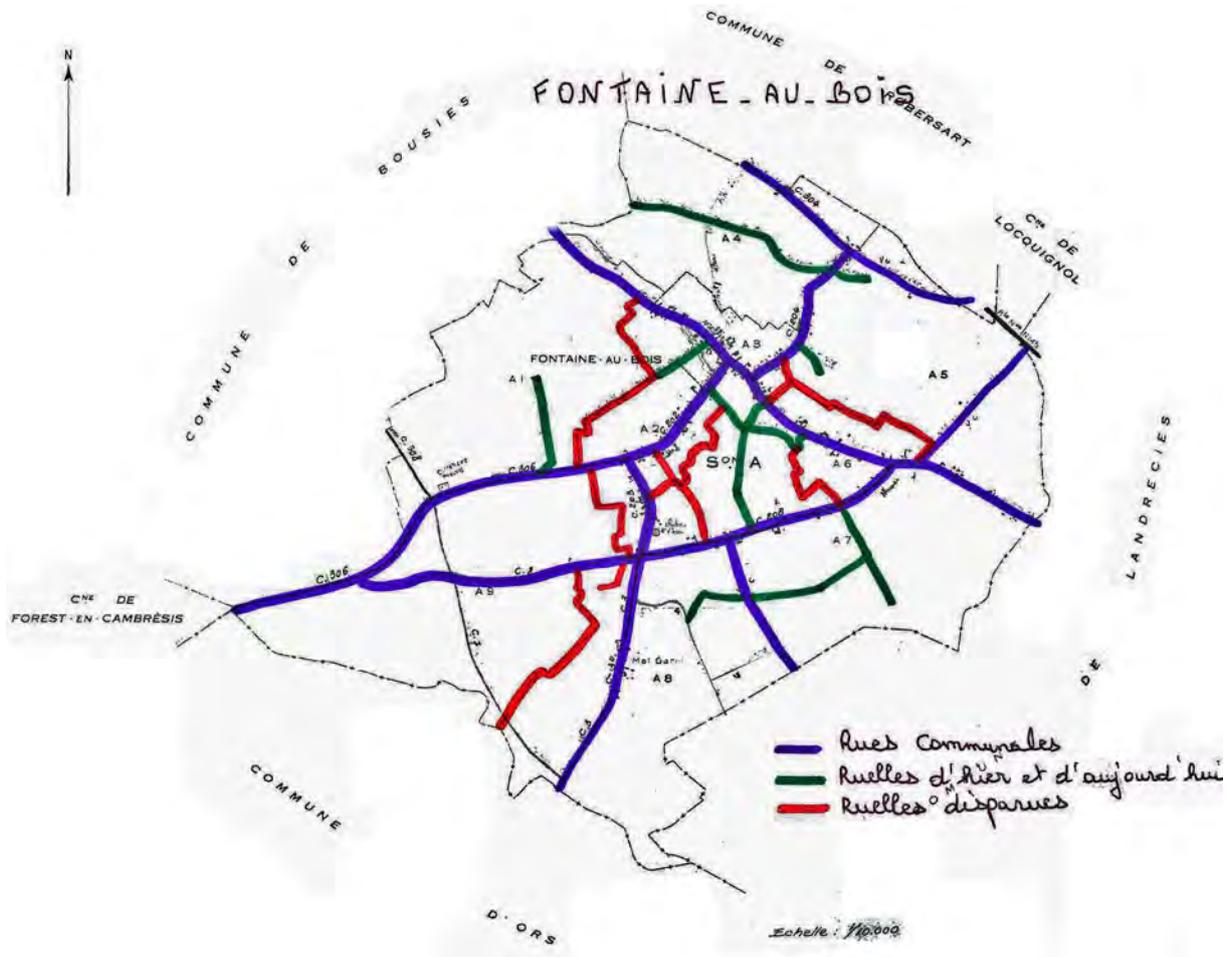


pendant que le curé enterrait pieusement ses ouailles. La ruelle du train menait vers la gare de Bousies. C'est un souvenir des années 1900 alors que le petit train à voie métrique de Landrecies desservait la commune. Bousies bénéficie de quantité de ruelles qui forment un réseau dense qu'il vous faut absolument découvrir sans plus tarder.
Merci à notre guide Jean-Jacques Prujat

Hervé Gournay

FONTAINE-AU-BOIS

Mieux qu'un discours



Ce plan démontre que de 1911 à 2011, c'est-à-dire un siècle, plus de la moitié des ruelles communales de Fontaine-au-Bois ont disparu.

FOREST-EN-CAMBRESIS

Ruelles, sentiers, allées ont disparu au fil des années

Le village s'est implanté au fil des siècles essentiellement en bordure de l'ancienne voie romaine la chaussée Brunehaut, en s'étirant tout au long des 1500 mètres de traversée, et dans une moindre mesure le long de la D 98 reliant le Pommereuil à Neuville.

En raison de la faible densité de l'habitat hormis le long de ces grandes voies de communication, il y avait peu de ruelles internes au village. Sur le cadastre Napoléonien datant de 1831, l'on trouve néanmoins les ruelles des « haies et jardins », des « voleurs », du « cimetière » et la ruelle du Bois. Les voies reliant les hameaux et villages voisins prenaient le nom de sentiers, et de chemins, citons : le chemin des vaches, de Landrecies, du Cateau,

les sentiers de la Croisette à Croix, de Vendegies au Bois et de Neuville. Il s'agissait de raccourcis que les habitants empruntaient pédestrement.

L'on peut encore voir le départ de certains d'entre eux, mais depuis le remembrement opéré en 1982, les cultures ont effacé ces voies du passé.

Georges Broxer

ROBERSART

La ruelle du vivier des malades

La ruelle "du viviers des malades" amène à une source. Au Moyen-Age, on construisait une hutte dans un lieu écarté du village où l'on y reléguait les lépreux à cause de leur contagion. C'était la maladrerie près de la source.

Reynald Gaïda

PREUX-AU-BOIS

Le chemin sauvé

Nos ruelles sont, sans aucun doute, le patrimoine naturel de la commune le mieux préservé. Elles convergent toutes vers le lieu de prédilection du village : **la forêt**.

Celle-ci fut source de toute vie à travers toutes les époques. Elle fournit le bois pour la construction et le chauffage des maisons ou encore la nourriture pour les humains et les animaux domestiques. Elle servit aussi de refuge lors des différentes occupations subies par le village.

C'est durant l'invasion des Normands, vers 879, que la population, n'ayant ni forteresse ni armée pour défendre son territoire, emprunta la ruelle dite "chemin sauvé". Ce sentier fut également emprunté pendant la guerre de Cent Ans. Durant les affrontements de 1914-1918 et de 1939-1945, il fut utilisé par les Preutains à de multiples reprises. Ce nom de "chemin sauvé" est donc resté.



Il y a aussi la ruelle d'Avignon, mais son nom, quant à lui, reste une énigme...

Catherine Marsy

LOCQUIGNOL

Pas de ruelle mais des laies

Prenez une carte routière de la région. Au milieu d'une vaste étendue verte, la forêt de Mormal, respire le village de Locquignol. Vous n'y trouverez guère de ruelle. Tout juste un récent embryon de chemin, menant vers des jardins et une station Noréade (sur la photo). Trois kilomètres de routes suffisent à la commune. Mais que de distance à parcourir sur ses sentiers forestiers, ses laies ! Le mot *Laie* vient du francique *laida* qui désigne un sentier rectiligne qui perce une forêt. Laie du Vert Donjon, laie de la Comtesse Jeanne, laie de la



Musique, laie du Curé, noms évocateurs qui racontent Locquignol. La laie du Curé ? Peut-être est-ce le sentier où le curé du village, las de veines prières, tua d'un coup de fusil un des derniers loups de la forêt en mars 1845 ? La bête mesurait 1,54m de long ! A partir de 1850, le loup dévoreur de troupeaux disparaît de la forêt. Pas les légendes qui nous ont fait frissonner de plaisir et de peur quand nous étions enfants. Notre imaginaire a survécu au monde rationnel de l'homme. Il paraît que le plus beau chêne de la forêt a été abattu en 1860 : il s'élevait à plus de 16 m de hauteur. A pas de loup, il est bien agréable de se perdre encore sur les chemins de

Locquignol.

Hervé Gournay

LANDRECIES

La chasse aux mauviards

Ce chemin se trouve derrière la céramique, coincé entre le canal et la voie de chemin de fer. Il rejoint la rue des Etoquies en passant devant le club équestre « le trèfle à quatre feuilles ». Il longe des prairies humides, riches en faune et en flore, lieu d'accueil de nombreux oiseaux migrateurs. Le terme « mauviard » désigne le merle.

Mario Papa

CROIX-CALUYAU

Il reste quelques souvenirs

Dans chaque village, des endroits où il était très agréable de se promener gardent encore des secrets. Ces lieux ombragés permettaient de gagner du temps et de rejoindre aisément une autre partie du territoire. A Croix-Caluyau, il en existait, mais le remembrement et l'agrandissement des terrains, en supprimant les haies, ont fait disparaître ces petites bandes de terrain appelées ruelles.

Dans la commune, on recensait « la ruelle Wiart » et de nombreux autres sentiers qui avaient la même vocation : « le sentier des voleurs », « le sentier particulier », ...

Cette ruelle permettait de rallier le vieux chemin de Forest à Bousies.

Elisabeth Pruvot

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUTAIRES STRICT MAINTIEN DE LA CONTRIBUTION DES MENAGES

Le Conseil Communautaire, réuni le 29 avril 2011, a pris acte de la suppression de la taxe professionnelle destinée à favoriser l'emploi et la compétitivité des entreprises. Il a fait en sorte que cette réforme nécessaire ne conduise pas à une surimposition des ménages du territoire.

Afin de compenser la perte de la T.P. le Parlement a attribué, aux communautés de communes comme les nôtres, des impôts perçus auparavant par d'autres collectivités :

Ainsi, notre taux de cotisation foncière des entreprises est augmenté des taux départemental et régional. De même, notre taxe d'habitation est abondée par la part départementale de la taxe d'habitation ; concrètement, la 2C2M récupère la taxe d'habitation du Conseil Général.

Par ailleurs, l'Etat a diminué les frais de gestion de la fiscalité locale afin là aussi que cette réforme soit neutre - c'est-à-dire sans effet - pour vous.

Les taux votés par vos élus correspondent strictement aux taux de référence de l'année 2010, à savoir :

| |
|---|
| Contribution foncière des entreprises (C.F.E.) : 24.69% |
| Taxe d'habitation : 14.30% |
| Taxe foncière (bâti) : 2.97% |
| Taxe foncière (non bâti) : 8.95% |

Toutefois - **comme chaque année** - vous constaterez une augmentation de 2%* liée non pas à une décision de la Communauté mais à la revalorisation forfaitaire des bases (valeurs locatives) votée par le Parlement lors de l'adoption de la loi de Finances.

**ce chiffre ne tient pas compte de certaines situations individuelles : dégrèvement pour les revenus modestes, abattements pour charges de familles, handicap, ...*

Jean-Philippe Delbart



Croix-Caluyau : ruelle sans nom



Forest-en-Cambrésis : ruelle du cimetière



Le Favril : ruelle du Bon Dieu Giblot

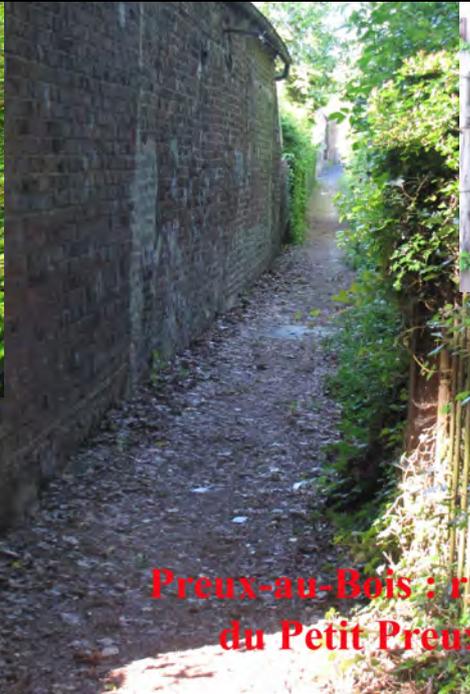


Bousies : «Perds tes pèmes»



Robersart : ruelle du vivier des malades

10 ruelles sur le territoire de la 2c2m



Preux-au-Bois : ruelle du Petit Preux



Fontaine-au-Bois : ruelle de la chapelle



Locquignol



Maroilles : ruelle Abocq



Landrecies : ruelle des mauviards